



**LISTE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

Bureau communautaire du 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 décembre
à 19 heures, le Bureau communautaire de la Communauté
de Communes du Volvestre s'est réuni
sous la présidence de Denis TURREL
au lieu ordinaire de ses séances
sur convocation régulière du 06 décembre 2024

Etaient présents :

AUDOUBERT René, BAUDINIÈRE Julien, BIENVENU Frédéric, BRUN Karine, CONDIS Sylvette, DEGA Eric, DEJEAN Daniel, DELCROIX Bernard, DELOR Carole, ESQUIROL Jean-Marc, GAY Jean-Louis, GILAMA Chantal, GRYCZA Daniel, HÔ Bastien, LEFEBVRE Patrick, MANFRIN Jean-Marc, MENER Emilie, MESBAH-LOURDE Pascale, NAYA Anne-Marie, NAYLIES Charles, PAYEN Éric, TURREL Denis, WAWRZYNIAK Stéphane.

Etaient excusés :

CAILLET Pierre, CAZARRÉ Max, CAZAUX Jean-Michel, CHALDUC Jean, DALLARD Jean-Michel, DANES Richard, PETAUT-JEAN Sophie, SALAT Éric, SENECLAUZE Christian, VARELA Marie-José, VEZAT-BARONIA Maryse, VIEL Pierre.

Etaient absents : /

Étaient invités : /

Pouvoirs :

CHALDUC (pouvoir donné à TURREL Denis), VIEL Pierre (pouvoir donné à NAYA Anne-Marie)

Secrétaire de séance : LEFEBVRE Patrick

Nombre de délégués titulaires en exercice : 32
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 24
Pouvoir : 2

Délibération B20241212_134 Aides communautaires à l'amélioration de l'habitat privé octroyées au titre du PIG (Programme d'Intérêt Général)

Après délibération, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer les subventions communautaires aux propriétaires occupants éligibles au règlement des aides à l'amélioration de l'habitat privé, aux conditions prévues dans le tableau annexé à la présente délibération ;
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en conséquence de la présente décision.

24 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

A Carbonne, affiché le 16 décembre 2024

